



Mai 2021



# Développer l'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation soutient, aux côtés des établissements et des employeurs, la démarche interministérielle de développement de l'apprentissage au service de la diversification de l'accès au diplôme, de l'insertion professionnelle des étudiants et de l'égalité des chances.

## Une modalité de formation qui répond aux attentes des étudiants et facilite leur entrée dans la vie active

La progression de l'apprentissage en 2020 est tirée par l'enseignement supérieur, et notamment par les qualifications de niveau bac +2, qui représentent de l'ordre de 22% des contrats conclus en 2020.

- **203 846** apprentis préparaient en 2019-2020 un diplôme de l'enseignement supérieur
- **+ 189%** d'augmentation du nombre d'apprentis dans l'enseignement supérieur depuis 2005
- **39%** des apprentis de l'enseignement supérieur préparent un BTS
- **40%** des apprentis dans l'enseignement supérieur sont des filles
- **46%** des apprentis à Bac+2/+3 sont maintenus dans leur entreprise de formation à l'issue de celle-ci

## Une voie de formation qui participe de la stratégie globale du MESRI pour l'égalité des chances et la mobilité

- **Une mobilité des apprentis encouragée par le nouveau programme Erasmus+** : doté de 26,2 milliards d'euros, en hausse près de 100 %, Erasmus+ 2021-2027 double le nombre de possibilités de mobilité en alternance (Erasmus Pro)

## Un soutien aux employeurs d'apprentis du supérieur renforcé dans le cadre de la crise

Dans le cadre du plan **#1jeune1solution**, le Gouvernement soutient les aides mises en place pour les employeurs pour tous les niveaux de diplôme de l'enseignement supérieur :

Pour recruter des jeunes du BTS au master, les employeurs sont encouragés à recruter des apprentis grâce aux aides du plan **« 1 jeune, 1 solution »** : une prime de 5000 euros pour l'embauche d'un apprenti mineur et de 8000 euros pour l'embauche d'un apprenti majeur, prolongées jusqu'au 31 décembre 2021.

## Une voie d'accès à l'enseignement supérieur en plein développement grâce à Parcoursup



- **5900 formations** en apprentissage proposées en 2021 sur Parcoursup (+ 123,8% depuis 2018)
- **127 000 places** en apprentissage proposées en 2021 en 1<sup>re</sup> année de l'enseignement supérieur
- Une voie qui répond aux attentes des jeunes : en avril 2021, **175 000 candidats (+ 20%) ont déjà confirmé 825 000 vœux** pour les formations en apprentissage

## Avec l'appui du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, de nouveaux services sur Parcoursup pour accompagner les CFA et faciliter la recherche d'un employeur

- Un accès simplifié et accompagné des formations pour intégrer Parcoursup et faciliter les entrées en apprentissage
- Un appui à la recherche d'un employeur proposé aux candidats directement dans leur dossier Parcoursup via **La Bonne alternance**
- Des tchats et webinaires tout au long de la procédure pour conseiller les lycéens et accompagner les CFA